

Le Bulletin de Veille

18 décembre 2015
Numéro 231

Insolite	2		
Un guichet de banque au lycée Loth	2		
Actualités	2		
Les acteurs financiers utilisent le Big data contre la fraude.....	2		
Le Blockchain en passe de révolutionner l'univers de la banque	2		
8,3% des Français clients des banques en ligne	2		
Banque en ligne : l'Allemand Number26 arrive discrètement en France.....	3		
Orange peut-il ubériser les banques ?	3		
Offres	3		
Crowdfunding : Banque Populaire lance Kocoriko dans les Alpes.....	3		
Distribution	4		
Allianz France opte pour la technologie Glowbl.....	4		
Digital	4		
AXA crée une app de prévention pour les jeunes	4		
		Société Générale : la banque d'investissement passe au cloud 2.0	5
		Paielements	5
		WorldRemit, la start-up qui chasse sur les terres du transfert d'argent de Western Union	5
		Réglementaire	5
		Une amende de 4% du chiffre d'affaires à qui ne respectera pas l'accord européen sur la protection des données	5
		Les nouvelles réglementations européennes et françaises plutôt favorables aux fintech	6
		Rapprochements	6
		Patrimoine : BPE fusionne avec la Banque Postale Gestion Privée.....	6
		CNP Assurances et AG2R La Mondiale confirment leur partenariat	6



Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes.

csaconsulting est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.



Insolite



12 décembre 2015 • Ouest France

Un guichet de banque au lycée Loth

Mettre les étudiants de BTS banque en situation est l'objectif que s'assigne la filière de formation du lycée Joseph-Loth. Pour cela, l'établissement vient d'équiper une salle du 3^{ème} étage avec un vrai guichet et une alcôve séparée pour le conseil ou la négociation.

Le mobilier a été financé par l'agence pontivienne du **Crédit Agricole**. « *Cet équipement va permettre de créer les vraies conditions de mise en situation des étudiants, de jouer tour à tour le rôle de client ou de banquier.* »

« *La formation banque offre de réels débouchés. Du fait de la pyramide des âges, il y a toujours du recrutement, souligne-t-elle. Après avoir obtenu le BTS, les étudiants préparent généralement une licence banque finance, ou banque assurance. On peut estimer que 80% trouvent un emploi dans la profession.* » Depuis trois ans, la filière BTS banque du lycée Loth affiche 100% de réussite. ●●●

Actualités

15 décembre 2015 • Assurance & Banque 2.0

Les acteurs financiers utilisent le Big data contre la fraude

Selon l'enquête réalisée par le cabinet **Forrester**, les établissements de services financiers se tournent vers le Big data pour lutter contre les activités frauduleuses.

Cette étude soutient qu'au cours des 12 prochains mois, **48%** des décideurs informatiques et des responsables d'entreprises du secteur financier vont **analyser l'historique de leurs données clients afin d'identifier et de lutter contre les comportements potentiellement frauduleux**.

Outre l'identification des fraudeurs, **43%** des prestataires de services financiers mentionnent comme principaux défis les attentes grandissantes en termes de conformité juridique ; un chiffre qui descend à **42%** s'agissant du reporting.

D'autre part, les entreprises du secteur citent également le manque de compétences en ingénierie des données (41%) comme l'une des problématiques majeures pour l'avenir. En clair, une refonte en interne s'avère nécessaire avant que ces entreprises ne puissent exploiter pleinement leurs données.

Pour les 12 prochains mois, une hausse des investissements en matière d'analyse des échanges et des risques (65%) contribuera à mieux détecter les fraudes. Pour autant, l'étude indique que, pour les établissements de services financiers, 28% des sondés envisagent de s'associer avec des prestataires externes afin d'accélérer la mise en œuvre de projets liés au Big data. ●●●

16 décembre 2015 • Notre Temps

Le Blockchain en passe de révolutionner l'univers de la banque

Transactions instantanées, économies d'échelle, protection des informations confidentielles des clients et garantie immédiate de la solvabilité de l'investisseur : la technologie Blockchain promet de révolutionner le métier de banquier.

Apparue en 2009 avec les monnaies virtuelles, le Blockchain est un code informatique généré par un logiciel de cryptage qui permet de transcrire les opérations financières effectuées en crypto-monnaies. Outre le fait qu'elle aide à créer des monnaies virtuelles, **cette technologie permet de faire circuler l'argent aussi librement que les données sur internet**, un potentiel que veulent exploiter les établissements financiers.

Une sorte d'outil pour récupérer des clients perdus, captés par les nouvelles plateformes de transfert de fonds moins gourmandes en frais que les banques traditionnelles. **Les banques n'auraient donc plus à supporter les coûts de traitements et de gestion de telles opérations, ce qui les inciterait à diminuer considérablement les commissions** qu'elles prélèvent dessus.

D'autres déclinaisons possibles comme des crédits, des transactions sur des valeurs mobilières et des opérations de refinancement d'actifs financiers négociables pourraient également générer des économies pour les banques, ce qui n'est pas négligeable au moment où elles doivent renforcer leurs fonds propres. ●●●

16 décembre 2015 • cBanque

8,3% des Français clients des banques en ligne

Même si les Français clients des banques 100% en ligne restent rares (moins d'un sur dix), la crédibilité de ces acteurs internet continue de croître dans l'opinion.

Certains indices montrent à quel point les banques en ligne deviennent, dans l'esprit du grand public, des banques à part entière. **30%** de leurs clients en ont fait leur **banque principale**, et **70%** y possèdent un **compte courant**. Autre signe de crédibilité, le pourcentage de Français leur accordant leur confiance est en hausse assez nette : **62%** en 2015, contre **57%** un an plus tôt.

Conséquence de cette amélioration de l'image des banques en ligne : **23% des sondés envisagent désormais d'y ouvrir un compte**, contre **15%** en 2014. La quête de la bonne affaire reste leur principale motivation. Comme en 2014, la **gratuité de la carte bancaire est l'argument n°1** pour migrer vers le tout à distance. Il séduit même de plus en plus : **76%** des sondés en 2015, contre **68%** en 2014.

Autre point fort : la **rémunération des produits d'épargne**, jugée **plus intéressante** dans l'univers 100% internet par **43%** des personnes interrogées, contre **35%** l'an passé. La bonne image des banques en ligne ou leur réputation de réactivité (**12%**) restent en revanche des arguments très secondaires. ●●●



15 décembre 2015 • cBanque

Banque en ligne : l'Allemand Number26 arrive discrètement en France

Le service de paiement allemand **Number26** est désormais disponible en France. Il se présente comme un mélange du **Compte-Nickel** et de **Soon**.



Comme le **Compte-Nickel**, l'offre Number26 est réduite à sa plus simple expression : **un compte et une carte**. Toutefois, la néo-banque allemande présente **certains avantages**. **L'absence de frais d'abord, le fait qu'elle ne facture pas les retraits et les paiements effectués à l'étranger**, ou encore la possibilité de souscrire à leurs offres à distance et ce, en seulement 8 minutes. Seule contrainte : que le commerçant ou le distributeur acceptent les **MasterCard**.

La procédure d'ouverture rompt fortement avec les habitudes. Elle se déroule en effet entièrement par le biais de l'application mobile. **Pas de paperasse à renvoyer mais une vidéo-vérification avec un conseiller**.

Reste toutefois un obstacle majeur pour le développement de Number26 en France : la langue. Si le service déjà est accessible dans l'Hexagone, son **interface n'est pour l'instant disponible qu'en anglais**. La start-up allemande promet toutefois une traduction pour le courant de l'année 2016. ●●●

15 décembre 2015 • La Tribune

Orange peut-il ubériser les banques ?

Orange peut-elle démoder définitivement les établissements financiers traditionnels avec sa nouvelle banque mobile ?

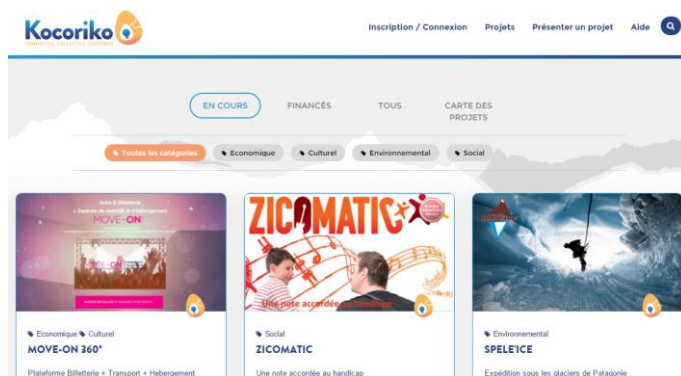


C'est un fait, **les néo-banques sont « nativement mobiles »** ; elles proposent une expérience client fluide. **Orange banque** pourrait également être un exemple de simplicité, avec une souscription totalement dématérialisée par exemple. Il serait en effet intéressant qu'Orange propose une souscription en « 3 clics » ; avec la possibilité de gérer les formalités administratives à distance.

Orange banque devra également être « sociale ». L'utilisation des réseaux sociaux est effectivement devenue d'usage commun pour partager avec le client, tester de nouvelles idées et être plus réactif à ses demandes. Aujourd'hui, outre **Facebook** et **Twitter**, l'idée serait qu'Orange passe par des systèmes de messagerie instantanée pour donner des réponses rapides au client.

In fine, nul doute que le lancement sur un nouveau métier comporte de véritables challenges. Néanmoins, Orange banque peut devenir un acteur majeur et ubériser les grandes banques françaises traditionnelles si elle relève le défi suivant : positionner le client au cœur même de sa stratégie. ●●●

Offres



15 décembre 2015 • cBanque

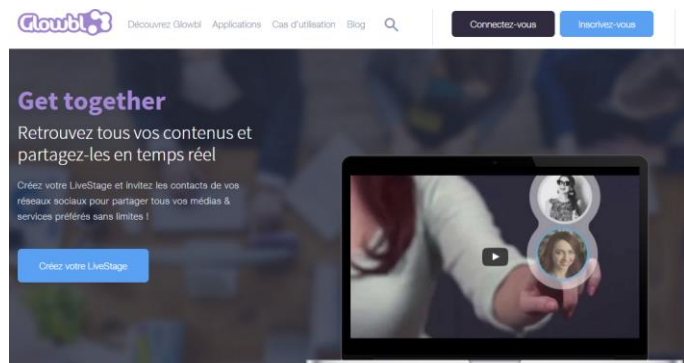
Crowdfunding : Banque Populaire lance Kocoriko dans les Alpes

Après la **Banque Populaire Atlantique** et **Proximea**, une seconde **Banque Populaire**, celle **des Alpes**, a lancé son site de financement participatif. Il s'agit cette fois d'une plateforme fonctionnant sur la base du don avec contrepartie, dénommée **Kocoriko**.

Kocoriko, marque de la société **Alpes finance participative** éditant cette plateforme, qui fonctionne « *comme une start-up* », a été montée par trois collaborateurs de la Banque Populaire des Alpes « *détachés de leur fonction pour tenter l'aventure de la création d'entreprise* », selon le communiqué diffusé par la banque locale.

Cette plateforme repose sur le principe du **don avec contrepartie**. Seule contrainte, le fil rouge de cette plateforme : des « *projets alpins* ». En effet, ces projets seront soutenus via une participation financière de la banque : le fonds de dotation versera un euro supplémentaire pour tout euro collecté, « *dans la limite de 1 500 euros par projet* », précise le communiqué. « *Les autres projets pourront également être accompagnés sous forme de dotations financières supplémentaires en fonction du soutien exprimé par les sociétaires de la banque via un vote en ligne.* » ●●●

Distribution



14 décembre 2015 • Assurance & Banque 2.0

Allianz France opte pour la technologie Glowbl

Dans le cadre de ce partenariat, la société déploie sa plate-forme SaaS de communication collaborative en temps réel auprès de toutes les équipes **d'Allianz France**.



Le système de visioconférence de groupe mis en place permet de se réunir et de travailler à distance, y compris avec les partenaires externes. Il est destiné aux 10 000 salariés de l'assureur.

La généralisation est intervenue au terme d'une phase de test de validation de fiabilité, de sécurité et d'expérience utilisateur. Celle-ci a permis de proposer aux équipes une interface ludique

pour échanger à tout moment avec des personnes internes ou externes.

D'ores et déjà opérationnel, **Glowbl** permet de rendre la collaboration en ligne plus humaine grâce à une interface plus interactive qui apporte une expérience de groupe inédite. **Chaque utilisateur est représenté sous forme de bulle mobile qui s'exprime par chat vidéo et qui reproduit les comportements de groupes humains. A travers les bulles, les participants se connectent tous ensemble autour du contenu collaboratif de leur choix.** ●●●

Digital



14 décembre 2015 • C'est pas mon idée

AXA crée une app de prévention pour les jeunes

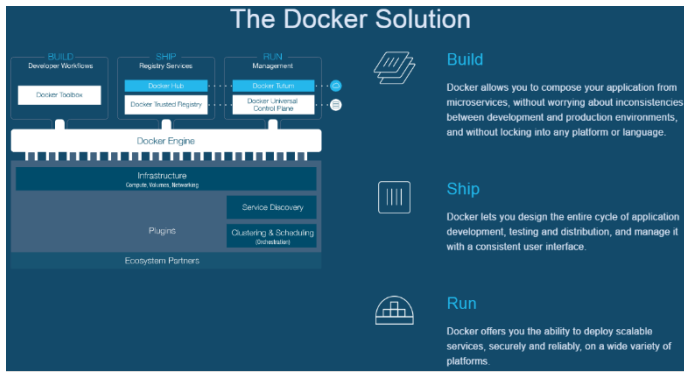
Avec le lancement de **SharyDrive**, **AXA** intègre les codes de la jeune génération afin de mieux les atteindre.



Focalisée sur les principales causes d'accidents chez les 18-25 ans cette nouvelle application, gratuite et accessible à tous, va proposer à son utilisateur d'effectuer ses déplacements de manière responsable, lors des événements auxquels il assiste. Initiative louable et simple à mettre en œuvre mais comment convaincre les jeunes consommateurs de l'adopter ?

La réponse qu'apporte AXA à cette question tient en quelques mécanismes inscrits au cœur des comportements habituels de la population ciblée. Tout d'abord, une **intégration avec Facebook** : l'application s'appuie sur la gestion d'événements du réseau, ce qui lui permet d'identifier les détails de l'organisation et les participants des sorties planifiées. Dès lors, elle va pouvoir aider à préparer les moyens de locomotion nécessaires.

La prévention proprement dite entre en jeu au moment de partir : **SharyDrive inclut deux tests destinés à contrôler l'aptitude du chauffeur désigné à prendre la route. Et, si les résultats ne sont pas satisfaisants, les fêtards pourront solliciter un taxi directement depuis l'application.** Enfin, en cas de problème, est également prévue la possibilité d'appeler un service d'assistance ou les secours. ●●●



WorldRemit, la start-up qui chasse sur les terres du transfert d'argent de Western Union

La start-up **WorldRemit** concurrence directement les géants du transfert d'argent, **Western Union** et **MoneyGram** en tête.

La start-up britannique WorldRemit a lancé mi-novembre son service web et mobile en France. Elle permet à ses utilisateurs d'envoyer de l'argent à leur proche depuis 50 pays dans 125 destinations. La jeune pousse, qui a tout de même bouclé en février un tour de table à 100 millions de dollars, est considérée comme une réelle menace pour les acteurs en place, Western Union, mais aussi l'américain MoneyGram et les banques.

Pas besoin de faire la queue dans une agence de transfert d'argent pour envoyer les fonds, les clients de WorldRemit se connectent sur le site ou l'application mobile dédiée et choisissent le montant qu'ils souhaitent transférer. **Les bénéficiaires du virement peuvent récupérer instantanément leur argent sur un portefeuille mobile ou le retirer immédiatement en cash dans un guichet local.**

Sans montant minimum, le transfert de fonds est significativement moins cher que celui des géants du secteur. « *Nous prélevons moins d'un euro de frais fixes, contre entre 5 et 10 euros en moyenne pour Western Union ou MoneyGram.* » ●●●

Réglementaire

16 décembre 2015 • Usine Digitale

Une amende de 4% du chiffre d'affaires à qui ne respectera pas l'accord européen sur la protection des données

Après cinq ans de négociation, le Parlement européen et les représentants des gouvernements ont conclu un compromis qui imposera davantage de contrainte aux entreprises et plus de droit aux consommateurs.



La donne va donc clairement changer pour Facebook, Google et consorts, puisque non seulement le règlement s'appliquera à toutes les entreprises qui ont des utilisateurs en Europe mais il donnera à ces derniers le droit de porter plainte dans leur propre pays (art.51). Jusqu'ici, Facebook ou Apple jouaient sur le fait que leur siège européen était en Irlande pour renvoyer les plaignants vers la cour de Dublin.

Le règlement ne concerne pas seulement les géants du net, puisque toutes les entreprises traitant des données devront nommer un responsable de la protection des données qui, de surcroît, devra avoir « une expertise juridique » dans ce domaine. D'autant plus que sa responsabilité sera engagée (art. 77). Autrement dit, si le traitement des données commerciales

14 décembre 2015 • Journal du Net

Société Générale : la banque d'investissement passe au cloud 2.0

Après un proof of concept (POC), la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs de la Société Générale (GBIS) a décidé de se lancer dans la création d'un cloud privé orienté Docker.



Lors de cette phase de POC, trois cas d'utilisation de Docker ont été définis par la banque. D'abord, cette technologie est identifiée comme un levier pour optimiser le déploiement continu. Second cas d'usage dans la ligne de visée de GBIS : la gestion des montées en charge. Dernière piste envisagée : utiliser les containers comme levier pour évoluer vers le cloud public, en exploitant notamment leur capacité de portabilité sur des IaaS différents.

Pour finir, les containers pourraient bien contribuer à faire passer la démarche de déploiement continu de GBIS dans une nouvelle ère. « Avec Docker, c'est un nouveau point de convergence qui se dessine », analyse Adrien Blind. En effet, la DSI en charge pourrait typiquement fournir des images de base applicative sous la forme de containers... Des containers sur lesquels les équipes de développement pourraient ensuite porter les applications métier. ●●●

Paie ments

The screenshot shows the WorldRemit website interface. At the top, there are navigation links for 'Comment ça marche', 'Aide', 'Se connecter', and 'S'inscrire'. Below this, there are four main service cards: 'Dépôt bancaire', 'Retrait d'espèces', 'Portefeuille mobile', and 'Recharge'. Each card provides a brief description of the service. At the bottom, there is a section titled 'Choisir comment payer' with three options: 'Carte de débit', 'Carte de crédit', and 'Dépôt bancaire'.

d'une entreprise est confié à un sous-traitant, ce sous-traitant sera également responsable.

Selon la Coalition européenne pour les données, cette disposition va « *réduire l'importance du traitement des données externalisées et aboutir à une hausse des prix des services de traitement* ». ●●●

17 décembre 2015 • Usine Digitale

Les nouvelles réglementations européennes et françaises plutôt favorables aux fintech

Le législateur, en France et en Europe, doit adapter les réglementations très lourdes qui encadrent le marché à l'arrivée de ces nouveaux acteurs.

Les activités de ces start-up sont liées à quatre grandes familles de textes réglementaires : **les paiements, le droit bancaire, la gestion d'actifs et l'assurance**.

Les évolutions récentes des textes du droit des paiements et du droit bancaire sont plutôt favorables à l'émergence de ces jeunes entreprises. Nous pourrions citer par exemple la directive sur les paiements (DSP2) qui **reconnait l'existence des agrégateurs**, ou encore **l'obligation des banques à fournir aux fintech un accès aux comptes de leurs clients** afin de récupérer des données. **Au niveau européen seules les plateformes de crowdfunding connaissent encore une absence de réglementation**.

Les entreprises françaises de financement participatif se battent donc pour que le Parlement européen choisisse un modèle légal « à la française » lorsqu'il se décidera à encadrer cette nouvelle activité. Elles discutent également avec leurs concurrents installés ailleurs en Europe en essayant de comparer les différentes réglementations et de trouver des solutions pour créer, éventuellement, un modèle mixte. ●●●

Rapprochements

14 décembre 2015 • cBanque

Patrimoine : BPE fusionne avec la Banque Postale Gestion Privée

La société de gestion de portefeuille la Banque Postale Gestion Privée et la banque patrimoniale BPE ont scellé leur union, le nouvel ensemble étant « *intégré au sein de BPE* ».

Rachetée par la Banque Postale en avril 2013 au Crédit Mutuel Arkéa, BPE s'enracine dans le groupe la Poste. La Banque Postale a ainsi annoncé la fusion de la banque patrimoniale avec la

Banque Postale Gestion Privée. « La marque BPE existera encore », a confirmé le service presse du groupe, cette fusion prenant plus la forme d'une **absorption de LBPGP par BPE**.

Banque patrimoniale revendiquant 32 agences, BPE va, grâce à ce rapprochement, disposer de « moyens supplémentaires » pour développer son catalogue de produits et services. Le communiqué mentionne un « élargissement » de l'offre patrimoniale « grâce à l'appui des entités spécialisées du groupe dans les domaines de l'assurance, de la prévoyance et de la gestion d'actifs », sans plus de précisions. La Banque Postale ajoute tout de même que le groupe sera ainsi « en mesure de prendre en charge de façon différenciée les besoins des clients patrimoniaux ». ●●●

16 décembre 2015 • Assurance & Banque 2.0

CNP Assurances et AG2R La Mondiale confirment leur partenariat

Hier, les deux acteurs ont signé un contrat de partenariat dans le domaine de l'épargne retraite, dans les conditions publiées le 1er octobre dernier.

Ce projet se matérialisera par une prise de participation à hauteur de 40% de CNP Assurances dans Ariel Assurance. Elle est renommée **Ariel CNP Assurances**, et disposera d'une gouvernance équilibrée entre les deux groupes. Elle regroupera les expertises, les outils et les portefeuilles d'activité d'AG2R La Mondiale et de CNP Assurances dans ce domaine, pour **devenir l'un des acteurs de référence de l'épargne retraite entreprise** et permettre l'optimisation des moyens par des économies d'échelle et la mise en commun des investissements.

A ce jour, AG2R La Mondiale revendique la deuxième place sur le marché de la retraite supplémentaire avec notamment dans son portefeuille clients 60% des entreprises du CAC 40. Quant à son partenaire, CNP Assurances, sa place de premier assureur de personnes n'est plus à démontrer. Il est également troisième intervenant sur le marché de la retraite supplémentaire en France. ●●●